

Ensemble. En action. **En santé.**

PARI

Plan d'action régional intégré
de santé publique de Montréal

2023-2025



Ensemble.

LE RÉSEAU DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL



MISSION - La Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) a pour mission d'améliorer et de protéger la santé et le bien-être de la population qui vit ou travaille sur l'île de Montréal et de réduire les inégalités sociales de santé (ISS) en agissant en amont sur les déterminants des problèmes de santé.

VISION - La DRSP exerce un leadership mobilisateur avec les directions territoriales de santé publique des cinq CIUSSS, auprès des communautés et des parties prenantes sectorielles, intersectorielles et universitaires pour protéger la santé de la population et mettre en place des conditions favorables à la santé et à la réduction des inégalités sociales de santé. Son leadership s'inscrit dans une approche populationnelle et s'appuie sur son expertise en surveillance, en promotion, en prévention et en protection de la santé.

MANDAT - Le mandat et les responsabilités de la DRSP sont encadrés par la Loi sur la santé publique, la Loi sur les services de santé et les services sociaux et la Loi sur la santé et la sécurité du travail.



Grâce à la **surveillance** et à la recherche, informer la population de l'état de santé général des individus qui la composent, des problèmes de santé prioritaires, des groupes les plus vulnérables, des principaux facteurs de risque et des interventions qu'elle juge les plus efficaces et en suivre l'évolution;



Identifier les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population et voir à la mise en place des mesures nécessaires à sa **protection**;



Assurer une expertise en **prévention** et en **promotion** de la santé et offrir des conseils sur les services préventifs utiles à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitable;



Identifier les situations où une **action intersectorielle** s'impose pour prévenir les maladies, les traumatismes ou les problèmes sociaux ayant un impact sur la santé de la population et lorsqu'elle le juge approprié, prendre les mesures qu'elle juge nécessaires pour favoriser cette action.



Balayer le code QR
pour accéder au
PARI-SP 2023-2025
complet

En action.

Le Plan d'action régional intégré de santé publique (PARI-SP) 2023-2025

Le PARI-SP 2023-2025 est une mise à jour du PARI-SP 2016-2021, tous deux s'inscrivant dans le Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025. Il présente l'offre de services du réseau de santé publique montréalais pour agir sur 24 déterminants prioritaires de la santé, structurés autour des quatre grands axes du PNSP.

Le réseau de santé publique de Montréal agit concrètement auprès de la population et mobilise, soutient et collabore avec des décisionnaires, intervenants et intervenantes qui ont une influence sur les déterminants de la santé. Le présent PARI-SP porte une attention particulière au rétablissement suivant la pandémie de COVID-19, en ciblant les groupes plus touchés par la pandémie, en renforçant des pratiques et partenariats développés pendant la pandémie, ou encore en misant sur les atouts des communautés et la participation des populations concernées par les services.



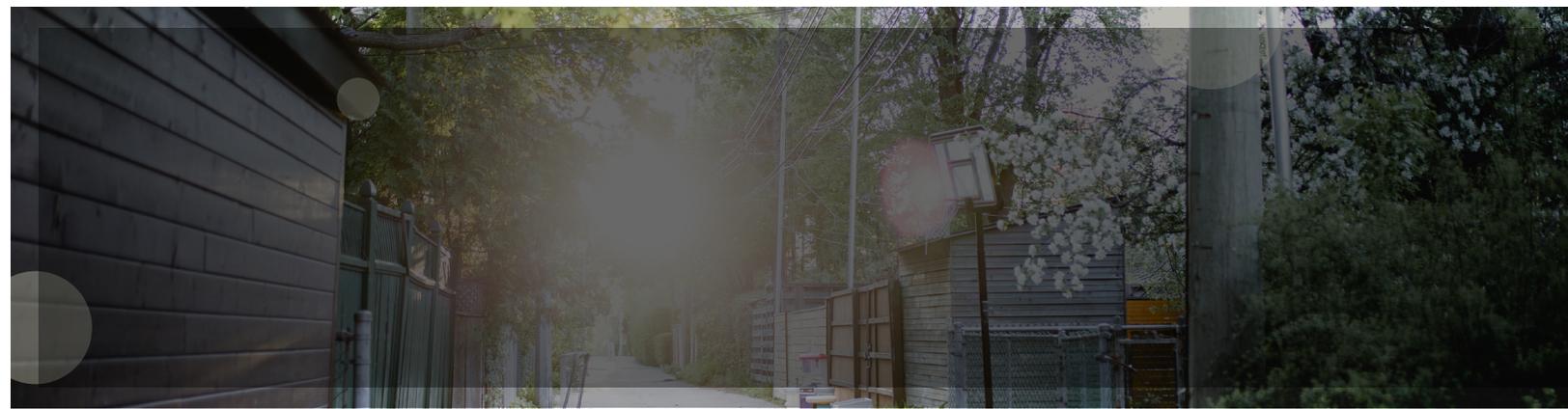
Nos partenaires dans l'action sur les déterminants de la santé

Le niveau d'implication des partenaires est représenté par la grosseur de la pastille

| | Milieux municipaux | Milieux communautaires | Milieux de garde et scolaires | Milieux de travail | Milieux de santé |
|---|--------------------|------------------------|-------------------------------|--------------------|------------------|
| AXE 1 : Le développement global des enfants et des jeunes | | | | | |
| 1.1 Services préventifs en périnatalité et petite enfance | | ● | | ● | ● |
| 1.2 Allaitement | ● | ● | ● | | ● |
| 1.3 Environnement familial | ● | ● | ● | ● | ● |
| 1.4 Services de garde éducatifs de qualité | | ● | ● | | |
| 1.5 Services dentaires préventifs pour les 0-17 ans | | | ● | | |
| 1.6 Services préventifs spécifiques pour les jeunes | | ● | ● | | ● |
| 1.7 Sexualité et relations amoureuses chez les jeunes | | ● | ● | | ● |
| AXE 2 : L'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires | | | | | |
| 2.1 Habitudes de vie  | ● | ● | ● | | ● |
| 2.2 Consommation de substances psychoactives et pratique des jeux de hasard et d'argent  | ● | ● | ● | | ● |
| 2.3 Aménagement urbain et mobilité  | ● | ● | | | ● |
| 2.4 Logement | ● | ● | | | ● |
| 2.5 Exposition à des risques présents dans l'environnement  | ● | ● | ● | | ● |
| 2.6 Exposition à des risques en milieu de travail | | | | ● | |
| 2.7 Résilience des individus  | ● | ● | ● | | ● |
| 2.8 Adaptation au vieillissement  | ● | ● | | | ● |
| 2.9 Racisme, discriminations et parcours migratoires  | ● | ● | | | ● |
| 2.10 Pouvoir d'agir des communautés | ● | ● | ● | | ● |
| AXE 3 : La prévention des maladies infectieuses | | | | | |
| 3.1 Services de vaccination et couvertures vaccinales | | ● | ● | | ● |
| 3.2 Services de prévention, dépistage et traitement des ITSS  | ● | ● | | | ● |
| 3.3 Services de réduction des méfaits liés aux drogues  | ● | ● | | | ● |
| 3.4 Services de prévention et de traitement de la tuberculose | | ● | ● | | ● |
| 3.5 Exposition à des risques infectieux dans la communauté et en milieux de vie et de soins  | ● | ● | ● | | ● |
| AXE 4 : La gestion des risques et des menaces pour la santé et la préparation aux urgences sanitaires | | | | | |
| 4.1 Services de vigilance, d'enquête et d'évaluation du risque et de protection | ● | ● | ● | ● | ● |
| 4.2 Préparation et réponse aux urgences majeures | ● | ● | | ● | ● |

 Nouveaux déterminants

 Déterminants redessinés (fusionnés, scindés ou élargis)



En santé.

Quelques exemples d'actions de santé publique

Réalisées directement auprès de la population

Services préventifs en périnatalité et petite enfance : nous offrons de l'information, de l'évaluation et du counseling sur la santé physique et mentale périnatale, la santé infantile, le développement de l'enfant et les pratiques parentales aux parents et futurs parents dans le cadre de programmes tels que l'avis de grossesse « Ma grossesse », SIPPE (visites à domicile de la grossesse à 5 ans pour les familles en situation de vulnérabilité), les rencontres prénatales et le suivi postnatal par le CLSC.

Services préventifs spécifiques pour les jeunes : afin d'offrir aux jeunes de 12 à 25 ans et à leur famille des services en promotion de la santé et en prévention dans les milieux qu'ils fréquentent, nous déployons le programme Aire ouverte, en complémentarité et en continuité avec les autres services du réseau de la santé et des services sociaux et des milieux communautaires et scolaires.

Services de vaccination et couvertures vaccinales : en concertation avec les leaders des communautés et dans le cadre des divers services aux parents, nous produisons et diffusons de l'information multilingue et adaptée sur la vaccination via les médias de masse et sociaux, afin de répondre aux préoccupations de la population.

Services de réduction des méfaits liés aux drogues : en collaboration avec les organismes communautaires, nous réalisons des consultations, des enquêtes et des groupes de discussion avec les populations ciblées par les services de réduction des méfaits liés aux drogues pour développer des services adaptés à leurs besoins.

Réalisées auprès de partenaires

Services de garde éducatifs de qualité : à travers des partenariats avec les services de garde éducatifs à l'enfance, nous offrons de l'expertise-conseil au personnel éducateur dans le cadre du programme Interventions éducatives précoces, afin que plus d'enfants présentant des vulnérabilités sur le plan socioéconomique ou de leur développement bénéficient de ces services.

Habitudes de vie : par notre participation à des concertations avec des organismes communautaires et Montréal - Métropole en santé, la production de données sur les populations locales et le financement de projets, nous soutenons la réalisation d'initiatives communautaires visant la sécurité alimentaire et le développement d'environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie.

Aménagement urbain et mobilité : nous sensibilisons, formons et conseillons les personnes-clés des paliers de gouvernement municipal et provincial sur les mesures favorisant l'aménagement de milieux de vie adaptés aux aléas climatiques, complets et de courtes distances, où les transports actifs, collectifs et adaptés sont accessibles, sécuritaires et conviviaux.

Exposition à des risques en milieu de travail : nous conseillons et accompagnons les milieux de travail dans l'élaboration et l'application de leur programme ou plan d'action de prévention des risques au travail.